

Référente RPE

Claire Thuillier, éducatrice de jeunes enfants

✓ **Accueil téléphonique et sur rendez-vous**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h

✓ **Activités d'éveil**

Temps collectifs de rencontres où l'adulte accompagne l'enfant et favorise son éveil et sa socialisation.

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 11h30

Lieux : Aincourt, Amenucourt, Bray-et-Lû et Magny-en-Vexin

✓ **Activités "passerelle" pour les futurs écoliers**

Un mercredi par mois en collaboration avec les acteurs du territoire.



Le Relais Petite Enfance est un service gratuit de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine.

Il fonctionne en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise et la Protection Maternelle et Infantile.

RPE Les Premiers Pas

12 rue des Frères Montgolfier
95420 Magny-en-Vexin

 **06 60 78 38 02**

rpe@vexinvaldeseine.fr



Relais Petite Enfance itinérant

LES PREMIERS PAS

Un service de proximité gratuit et neutre.

Accueil, information sur les modes d'accueil
au service des parents

Animation, information, accompagnement
pour les assistantes maternelles
et les enfants accueillis.

Un relais pour les enfants,

au travers de rencontres et
animations régulières

qui leur permettent de :

- ✓ **Jouer**
avec d'autres enfants dans des espaces jeux adaptés.
- ✓ **Accéder**
à des activités d'éveil et de socialisation.
- ✓ **Rencontrer**
d'autres adultes en présence de leur assistante
maternelle.
- ✓ **Participer**
à des temps festifs en lien avec les autres structures
petite enfance.
- ✓ **Créer**
une passerelle avec les écoles du territoire de la
CCVVS.

Un relais pour les assistantes maternelles

Elles y trouvent :



Un soutien

technique sur leur statut, leurs pratiques
professionnelles, leurs droits et obligations



Des animations

avec les enfants



Des rencontres

thématiques avec d'autres assistantes
maternelles



Un lieu

de formation continue



Des renseignements

sur la profession d'assistante maternelle



Un relais pour les parents et futurs parents

Le RPE leur offre :

- ✓ **Une information**
sur les modes d'accueil de l'enfant au sein de la
CCVVS
- ✓ **Une orientation**
vers les listes d'assistantes maternelles et leurs
disponibilités
- ✓ **Un accompagnement**
à la parentalité et à la fonction d'employeur